

Référentiels de compétences et d'évaluation

Intitulé de la certification

Accompagner et sensibiliser à la pratique de la prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGProx) sur le territoire

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif de formation visant la certification est initié :

A l'heure actuelle, les personnes en activité qui disposent des compétences pour "accompagner et sensibiliser à la pratique de la prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire", sont des agents de collectivités à compétence déchets, devant connaître, pratiquer et accompagner les actions de compostage de proximité, et de gestion intégrée des déchets verts.

Ce sont également, souvent en lien avec les collectivités, des salariés de structures de l'économie sociale et solidaire, des entrepreneurs développant ces mêmes pratiques, ou encore dans une moindre mesure, des salariés d'entreprises du paysage. Ils sont usuellement nommés "Guides Composteurs", et leurs compétences sont complémentaires et transversales à celles de métiers existants.

Les activités réalisées sont des activités opérationnelles de terrain. Cette personne, le plus souvent possible en étroite collaboration avec un-e spécialiste certifié-e "Organiser et déployer des opérations de PGprox sur le territoire" (appelé usuellement "Maître Composteur"), informe, sensibilise et accompagne différents publics : les ménages pratiquant la gestion domestique ou partagée des biodéchets, parfois les acteurs du compostage autonome en établissement, à l'échelle d'une commune, d'un quartier ou de son voisinage, mais aussi le grand public, collègues, scolaires, professionnels... Elle contribue au travail du réseau dans lequel elle peut être amenée à animer des travaux. Son implication permet de favoriser la progression des pratiques de prévention et de gestion de proximité des biodéchets sur le territoire (compostage, gestion des déchets verts, paillage, etc.).

Déroulement d'une session d'évaluation :

Le déroulement d'une session d'évaluation est cadré par le **règlement de validation** pour l'obtention de la certification "Accompagner et sensibiliser à la pratique de la PGprox sur le territoire".

L'épreuve terminale comporte une modalité consistant en un **entretien de 15 minutes** (en distanciel) entre le-la candidat-e et le jury. Cette **épreuve orale** se décompose en 3 phases :

- une phase de **mise en situation** du-de la candidat-e par le jury afin d'évaluer la capacité du-de la candidat-e à argumenter à l'oral ;
- un temps de **questions** sur l'une des actions présentées dans le **portfolio** produit par le-la candidat-e,
- un temps de **questions** sur le **tableau des acteurs**.

L'entretien prend appui sur les rendus de l'**épreuve écrite** réalisés en fin de session de formation, et sur le **portfolio** produit par chaque candidat·e avant l'épreuve orale. Le jury questionne le·la candidat·e sur l'ensemble des compétences du référentiel en le plaçant en situation professionnelle. Le·la candidat·e doit justifier et argumenter ses choix. Le jury a à sa disposition un dossier jury, un guide d'entretien et une grille d'évaluation.

Pré-requis : La formation permettant de se préparer à l'obtention de la certification professionnelle est accessible à toute personne majeure, qui dispose des qualités ou opportunités suivantes, sans caractère obligatoire mais souhaitable :

- Compréhension de la langue française et facilités d'expression écrites et orales.
- Ouverture d'esprit, adaptabilité.
- Accès à et maîtrise des outils informatiques basiques (traitement de texte, email, navigation internet...).
- Capacité à manier des outils de jardinage et à faire de la manutention légère.
- Activité professionnelle dans une zone de production de biodéchets ou projet(s) professionnel(s) permettant de valider les compétences associées à la certification.
- Expérience professionnelle préalable dans le domaine de la Pgprox.

Référentiels

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalités	Critères
C1 - Présenter les différents procédés techniques indispensables au bon fonctionnement des équipements de PGProx pour assurer le démarrage, la prise en main et la mise en œuvre, dans le but de conseiller les usagers.	<p>Réalisation d'un contrôle écrit sous forme de questionnaire à choix multiples et de questions ouvertes à réponse courte portant sur les règles à appliquer pour un bon fonctionnement des opérations de PGprox.</p> <p>Lors de l'épreuve orale, le jury questionne le·la candidat·e sur un procédé technique. Le candidat décrit les étapes de mise en œuvre du procédé.</p>	<p>Le vocabulaire technique est maîtrisé.</p> <p>Les divers biodéchets et les solutions de gestion possibles sont correctement identifiés.</p> <p>Les fondamentaux du compostage sont acquis.</p>

<p>C2 - Réaliser auprès de différents publics (ménages, producteurs non ménagers de biodéchets, scolaires, autres usagers) des démonstrations et travaux pratiques dans le but de montrer les gestes et actions indispensables au bon fonctionnement d'un équipement de PGProx en s'appuyant sur une animation construite.</p>	<p>Réalisation d'un portfolio, mettant en avant les actions concrètes (photos, descriptif, témoignage) réalisées lors d'une opération de démonstration.</p> <p>Lors de l'épreuve orale, le-la candidat-e est questionné-e sur l'une des actions qu'il-elle a réalisées ; il-elle doit argumenter et justifier ses choix.</p>	<p>Les gestes du compostage et du paillage sont connus et mis en œuvre.</p> <p>L'organisation technique et matérielle d'un site de compostage est bien décrite.</p> <p>La gestion des biodéchets et de leur équilibre est bien organisée.</p> <p>Les actions mises en œuvre sont cohérentes et suivent une méthodologie adaptée.</p> <p>L'animation proposée s'appuie sur un déroulé pédagogique.</p>
<p>C3 - Argumenter auprès du grand public en prenant en compte la diversité des publics, y compris les personnes en situation de handicap, afin de démontrer l'utilité de la PGprox en utilisant des supports existants</p>	<p>Réalisation d'un contrôle écrit sous forme d'étude de cas.</p> <p>Mise en situation lors de l'épreuve orale : le jury énonce au-la candidat-e une situation d'animation dédiée à la PGprox.</p> <p>Dans les deux cas, le-la candidat-e se met en posture d'animateur-trice et doit par ses questionnements et ses réponses résoudre la problématique proposée.</p>	<p>Les questions posées par le candidat sont pertinentes et lui permettent de cerner la problématique rapidement.</p> <p>Les arguments utilisés sont adaptés aux publics ciblés et répondent à la problématique posée.</p> <p>Les réponses apportées s'appuient sur des supports pertinents.</p> <p>L'expression orale (débit, intonation, syntaxe, terminologie) est claire et compréhensible.</p>
<p>C4- Identifier les fonctions et le rôle des relais de terrain bénévoles et salariés dans le dispositif global de PGProx afin de se situer dans le maillage existant.</p>	<p>Réalisation d'un tableau qui présente l'organisation du territoire et met en avant les liens avec les autres acteurs. Ce document est produit dans le portfolio.</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont questionnés lors de l'épreuve orale par le jury.</p>	<p>Le rôle et la fonction de chaque acteur sont correctement définis.</p> <p>L'écosystème présenté est complet (tous les acteurs sont présents).</p> <p>Il est fait mention de réseaux de soutien (locaux, régionaux, nationaux).</p>